

Priorités d'Adaptation au
**CLIMAT (PAC) POUR LES
FEMMES AFRICAINES**



COP27
SHARM EL-SHEIKH
EGYPT 2022



Les femmes en tant
qu'acteurs égaux dans la
transition juste
#GagnantGagnantpourtous

CONTEXTE



Les femmes africaines représentent plus de **50%** de la population du continent et dépendent fortement des moyens de subsistance liés à l'environnement, travaillant dans des secteurs exposés de manière disproportionnée au climat tels que:



l'agriculture



la gestion du bétail



la foresterie



la gestion de l'eau



la santé

Les femmes rurales en Afrique courent un risque important d'être affectées par le changement climatique en raison des responsabilités du ménage et de l'augmentation du travail agricole et des déplacements résultant des impacts climatiques. Sans compter qu'à la suite des catastrophes, les femmes et les enfants représentent environ **80%** de ceux qui ont besoin d'aide, tandis que les femmes pauvres sont 14 fois plus susceptibles de mourir lors d'une catastrophe naturelle. Les changements climatiques aggravent les désavantages auxquels les femmes sont confrontées dans leur vie quotidienne.

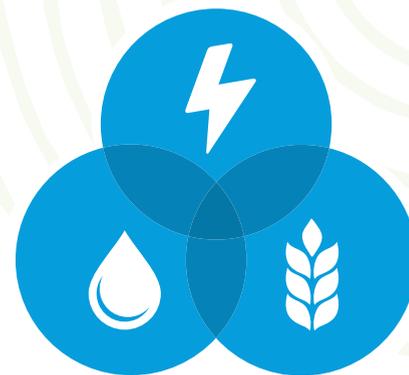
Le Forum économique mondial (FEM) estime qu'il faudra environ 135 ans pour combler l'écart entre les sexes à l'échelle mondiale. Si l'impact du changement climatique sur les femmes n'est pas traité, l'équité entre les sexes en 2030 sera de nouveau là où elle était en 2010. Pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation efficaces, il est impératif de capitaliser sur le gagnant-gagnant de l'intégration des femmes dans l'action climatique. Les femmes sont des agents clés du changement dans la lutte contre une crise mondiale d'une telle ampleur. Les vastes connaissances en matière de gestion des ressources naturelles que les femmes africaines ont accumulées est indispensable à l'efficacité des politiques et des actions d'adaptation. Les femmes africaines dans l'agriculture locale

connaissent bien les cultures sensibles au climat, la sélection et le stockage des semences, la préparation des biofertilisants, la lutte antiparasitaire, le traitement post-récolte et la valeur ajoutée. Près de 40 % de la main-d'œuvre agricole dans 46 des 53 pays africains sont des femmes. Elles ne représentent que 15 % des propriétaires terriens, et 70 % de la nourriture du continent est produite par des femmes¹. Les femmes africaines doivent être dotées de et soutenues par des moyens technologiques et financiers adéquats pour améliorer l'efficacité de l'action climatique.



¹ UA et ONU

Une transition **eau-énergie-alimentation** résiliente a le potentiel d'apporter des avantages socioéconomiques importants aux pays africains où la solution aux problèmes du changement climatique est l'énergie verte associée à des systèmes d'approvisionnement en eau et en denrées alimentaires et à l'infrastructure climatique. En conséquence, équiper et employer les femmes africaines dans les domaines de l'énergie propre et de l'adaptation dans l'eau et l'agriculture sont essentiels pour faire face à cette épreuve mondiale. Cependant, les obstacles typiques pour les femmes, tels que l'accès à l'éducation et les opportunités économiques limitées, notamment dans les secteurs verts à venir en raison des normes et des idées fausses, empêchent les femmes de participer à la transition juste. Les inégalités existantes auxquelles sont confrontées les femmes et les filles limitent la transition durable et juste vers des systèmes eau-énergie-alimentation résilients, en particulier dans les zones les plus sujettes au changement climatique. De telles inégalités et obstacles auxquels font face les femmes africaines impliquent, par définition, qu'elles sont les acteurs clés d'une transition juste et efficace et d'une résilience, ainsi que des accélérateurs du programme de développement durable.



MISSION

Consolider et intensifier les efforts pour assurer l'inclusion des femmes dans la transition juste vers un avenir résilient au changement climatique profitera à tous. En mars dernier, l'Égypte a lancé sa "*Perspective Globale sur les Femmes dans l'Environnement et le Changement Climatique*", avec 7 domaines d'action. Depuis son lancement, 16 réunions ont été organisées à l'échelle mondiale pour enrichir encore cette perspective globale. À la lumière de ce qui précède, l'Initiative des PAC pour les femmes africaines est proposée sur la base de 3 des domaines d'action :

#1. Promouvoir des perspectives sensibles au genre dans l'adaptation, l'atténuation et les réponses

#3. Tirer parti des opportunités pour les femmes dans le cadre de la transition juste vers l'économie verte et les habitudes de consommation verte et au sein de l'économie bleue dans le contexte de la réalisation du développement durable

#5. Promouvoir le changement éducatif et comportemental sur les femmes et le changement climatique



S'appuyant sur les mécanismes et structures existants, et en cohérence avec les initiatives de la COP27, l'initiative aspire à mobiliser les efforts de ses partenaires en investissant et/ou en montrant des formes de contribution pour renforcer la participation des femmes à la transition juste par l'adaptation et l'atténuation, en donnant l'élan à des approches de gouvernance climatique sensibles au genre qui tiennent compte de la résilience, des capacités et des contributions des femmes face à la dégradation de l'environnement induite par le climat et ses conséquences.

Mettre en synergie les mécanismes et plateformes existants qui soutiennent les femmes et adapter les interventions spécifiques à l'Afrique pour soutenir les femmes du continent africain dans leur rôle d'acteurs égaux dans la transition juste. Les PAC pour les femmes africaines offrent une initiative distincte à vocation régionale qui constitue une opportunité pour l'Afrique de diriger et d'atteindre les objectifs de la CCNUCC grâce à l'autonomisation des femmes.²



OBJECTIFS GÉNÉRAUX



Accroître la coopération entre les États membres africains : en créant un lien qui inclut les présidentes des mécanismes des femmes/ministres et les ministres de l'environnement concernés. En mettant l'accent sur les thèmes des femmes dans les secteurs de l'adaptation et de l'atténuation dans les secteurs de l'eau, de l'énergie et de l'agriculture. Cela permettra également de mettre en évidence les modèles féminins qui réussissent et leur leadership dans ces secteurs, tout en encourageant les États membres à inclure davantage de femmes dans les processus de prise de décision.

Améliorer les structures et les cadres existants : en promouvant la production de connaissances, en améliorant la fourniture de technologies de l'information sur le climat, la collecte de données, la recherche, les échanges d'expériences et l'intégration des femmes dans la gouvernance climatique, et ce en soutenant la mise en œuvre des domaines prioritaires A et D du Plan d'action pour l'égalité des sexes de la CCNUCC conformément aux engagements nationaux qui y sont pris.³ Grâce à la synergie avec les initiatives et plateformes de transition juste existantes pour intégrer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les efforts d'action climatique en Afrique.

Renforcer les engagements pour investir dans les femmes : en augmentant les investissements dans les programmes de renforcement des capacités pour soutenir les femmes à différents niveaux ; de l'éducation (par exemple, STEM) au marché du travail, en soutenant les MPME climatiques dirigées par des femmes, en améliorant l'accès des femmes au soutien financier et en renforçant leurs capacités à préparer des projets climatiques pouvant être investis.

Tirer parti des partenariats public-privé existants : en promouvant des modèles de transformation institutionnelle [par exemple, les principes d'autonomisation des femmes], au sein des entreprises du secteur privé travaillant dans des domaines pertinents pour garantir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Promouvoir des politiques et des mesures de protection sociale sensibles au genre : pour accompagner des voies de transition juste.

² En annexe au présent document, une cartographie des principales initiatives de la COP liées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes au fil des ans.

³ Le domaine prioritaire A de la CCNUCC est le renforcement des capacités, le partage des connaissances et la communication ; le domaine prioritaire D est axé sur la mise en œuvre sensible au genre et les moyens de mise en œuvre

OBJECTIFS CLÉS



Mise à l'échelle des secteurs verts : 500 milliards de dollars seront dépensés au cours des 10 prochaines années pour

recycler les employés dans de nouvelles compétences vertes. Mais lesdits recyclages auront lieu dans des secteurs dominés par les hommes. Cette initiative vise à assurer une participation équitable des femmes à la requalification des secteurs concernés.



STEM : les femmes et les filles représentent 36 % de la participation dans les domaines des sciences,

de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM). L'initiative vise à consacrer les ressources nécessaires en Afrique pour assurer une plus grande représentation.



Entrepreneuriat vert : les startups vertes dirigées par des femmes sont encore moins financées que les

startups dirigées par des femmes – parce qu'elles ont tendance à être plus innovantes et à forte intensité de capital, de sorte que le parti pris conservateur des investisseurs entre en jeu. L'initiative vise à faire en sorte que les femmes profitent de l'afflux massif d'argent vers l'entrepreneuriat vert.

ACTIVITÉS



Organiser des événements annuels de haut niveau entre les présidentes des mécanismes des femmes/ ministres des femmes et les ministres concernés (par exemple, environnement/énergie) pour mieux comprendre les objectifs et le cadre normatif des femmes dans le cadre de la transition juste. Les réunions encourageront également la priorisation, l'échange d'expériences, le partage des meilleures pratiques et la catalyse des efforts.



Identifier des outils et des approches de référence pour la collecte et l'analyse de données ventilées par sexe.



Soutenir les États membres africains à fixer des objectifs contextualisés spécifiques aux femmes dans les secteurs liés au climat, en tenant compte des spécificités et des priorités de chaque pays.



Adapter et diffuser des programmes de renforcement des capacités pour les femmes dans les secteurs de l'eau, de l'énergie et de l'agriculture avec des engagements sur des budgets dédiés, en tenant compte des spécificités de chaque pays.



Renforcer la mobilisation de l'appui aux projets et technologies climatiques dirigés par les femmes, et l'accès des femmes aux ressources financières et technologiques.



Organiser des événements de mise en réseau à l'échelle mondiale pour encourager la coopération au développement à augmenter les financements destinés à renforcer les capacités techniques des femmes afin de rendre les programmes plus sensibles au genre.



Organiser des événements de réseautage mondiaux pour partager les meilleures pratiques mondiales sur la promotion des femmes dans le secteur privé travaillant dans les domaines de l'eau, de l'agriculture et de l'énergie sensibles au climat.



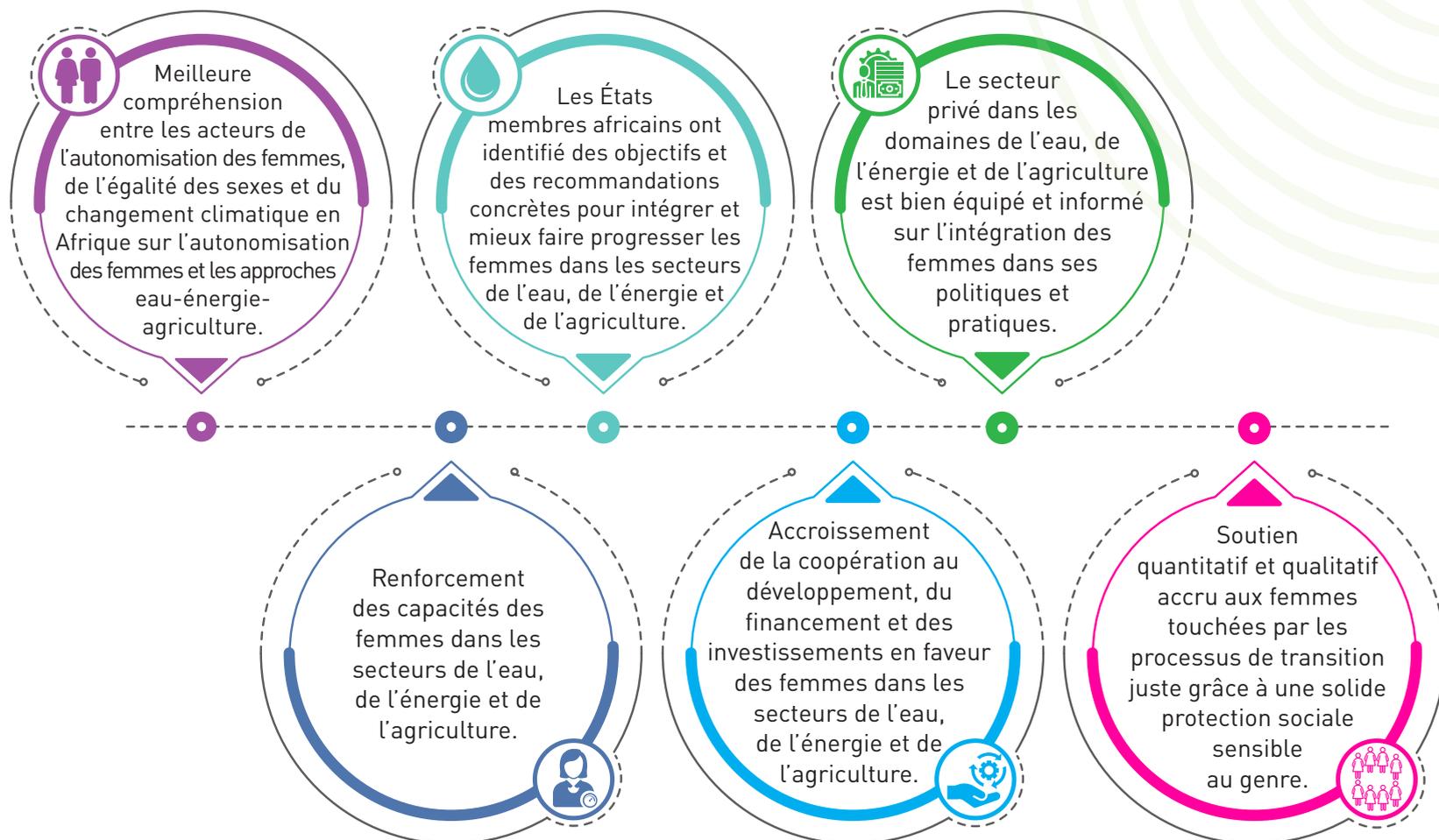
Évaluer, comparer et vanter les politiques et mesures de protection sociale qui visent à répondre aux besoins et aux défis des femmes dans le contexte d'une transition juste.



Mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités pour les points focaux nationaux sur le genre et le changement climatique des États membres africains coordonnés par la CCNUCC.



RÉSULTATS ESComPTÉS



STRUCTURE DE GOUVERNANCE

L'initiative créera un lien entre les femmes ministères, les mécanismes et les ministères de l'environnement et du changement climatique. Il est ancré dans une approche multi-acteurs, s'appuyant sur tous les efforts, expertises, contributions et expériences de tous ses partenaires et parties prenantes. La structure fournira un soutien normatif et des orientations politiques à l'initiative. L'Égypte lancera l'initiative lors de la COP27 et dirigera ses activités en coopération avec les partenaires et parties prenantes internationaux.

